



## Ferc-Sup et SNTRS CGT

Permanence tous les jours de 9H à 17h30  
à la maison des syndicats

Tel : 01 44 27 30 60

Email : [cgtp6@courriel.upmc.fr](mailto:cgtp6@courriel.upmc.fr)

<http://upmc.fercsup-cgt.net>



### La CGT à l'UPMC, c'est :

- **Un syndicat présent à l'Université**, fort de nombreux militants formés, indépendants de la direction et disponibles pour conseiller et défendre tous les personnels.
- **Une affiliation à l'Union Nationale FERC-sup CGT**, garantie d'un suivi des dossiers par des représentants **CGT en CAPA et en CAPN** et dans toutes les instances de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **Une défense de tous les salariés** quel que soit leur statut (titulaire, contractuel, doctorant) et quel que soit leur employeur (UPMC, INSERM, CNRS...). La fac fait le choix de l'austérité budgétaire pour tout le monde et oppose les catégories les unes aux autres, nous répondons : c'est en étant tous solidaires qu'on changera la donne.
- **Des positions claires** : lutte contre la précarité, lutte pour une augmentation du point d'indice, l'augmentation des possibilités de promotion, l'ouverture de postes au concours, lutte pour un service public national d'enseignement supérieur et de recherche et contre les politiques de site (Comue, Idex). La CGT propose systématiquement **l'unité d'action aux autres syndicats** pour ces luttes.
- **Une organisation syndicale inter-professionnelle puissante**, à la pointe du combat social depuis de longues années (récemment en 2009 contre la LRU et la crise, et en 2010 pour nos retraites).

### Voter : pour qui, pour quoi ?

#### **Vous allez voter pour désigner ceux qui vont vous représenter au Comité Technique (CT)**

Le CT de l'UPMC est consulté pour tout ce qui concerne les conditions de travail (rémunérations, réorganisations de services ou de labos, gestion des emplois, carrières, discriminations...) des personnels des services et des UMR dont l'UPMC est tutelle.

**Si vous êtes salarié contractuel vous votez aussi pour désigner le syndicat qui vous représentera à la Commission Consultative des Agents Non Titulaires (CCPANT).** La CCPANT est consultée sur toutes les décisions individuelles concernant les contractuels, principalement les mesures disciplinaires et les licenciements.

#### **Désignation des représentants au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)**

**Les conditions de travail se dégradent** par la mise en concurrence des personnels et leur précarisation, par la course aux publications et aux appels à projets. Avec la réduction des budgets et des effectifs, il est de plus en plus difficile de faire son travail.

**Ces situations augmentent les risques psycho sociaux (RPS)**, le CHSCT devient alors un véritable contre-pouvoir pour protéger tous les personnels.

Dernièrement, c'est à notre demande que le CT a requis l'avis du CHSCT sur les conséquences de l'extension des horaires des bibliothèques sur la santé des personnels interrompant tout le processus.

Tous les signalements des collègues, enregistrés dans le registre sécurité et santé au travail (RSST) sont traités par le CHSCT qui peut organiser des enquêtes.

Les 18 membres du CHSCT sont désignés par les syndicats selon leur représentativité au CT. Les représentants CGT sont complètement indépendants de la présidence, ont une réflexion collective, et ne cèdent à aucune pression de la direction de l'université.

## La CGT de l'UPMC un syndicat qui gagne ses combats

Nous avons obtenu entre autres :

- **la suppression du jour de carence** dès juin 2013 au lieu de janvier 2014 dans toute la fonction publique ;
- une meilleure prise en compte de l'ancienneté dans le déroulement de carrière lors de l'établissement des listes d'aptitudes par le président de l'université ;
- l'arrêt des travaux utilisant des peintures dangereuses pour la santé ou le retrait des salariés concernés ;
- un plan de remise en conformité des sorbonnes (dispositif d'extraction des vapeurs toxiques) même si il est encore imparfait à ce jour ;
- de nombreuses **transformations de contrats à durée déterminée en CDI ou en titularisations**, avec des actions en justice, comme pour notre collègue Cyril, si nécessaire ;
- l'obtention de **remplacements de collègues** du service de nettoyage avec un dépôt de préavis de grève pour obliger à la discussion ;
- **la suppression de la modulation sexiste des primes de fin d'année pour les femmes en congés maternité** ;
- **le blocage des extensions d'horaire** des bibliothèques suite à une pétition, des jours de grève largement suivis et une lutte acharnée de la CGT dans le Comité technique de l'université ;
- **la réévaluation des salaires des contractuels** quand la DRH « oublie » de leur faire bénéficier de revalorisations équivalentes à celles des titulaires ;
- la défense **de collègues victimes de harcèlement** et l'action en justice contre leurs responsables ;
- un premier recul de la direction en collectant des **centaines de signatures contre l'augmentation exorbitante des tarifs de la cantine de Jussieu** et pour une égalité de traitement sur tous les sites ;
- **le paiement des heures complémentaires** pour les enseignants-chercheurs de certaines UFR et le rappel du droit aux arrêts maladie pour les enseignants-chercheurs.

Nous avons aussi

- fait des interventions et mobilisé sur la mise en place du logiciel de gestion des congés **Agate**, des zones à régimes restrictifs (**ZRR**), sur les **restructurations des plate-formes techniques**, et avons tenu informé les personnels concernés ;

**Le comité technique concerne aussi les labos.**

- mobilisé pour la obtenir **la création d'emploi scientifique, l'augmentation des crédits récurrents aux labos et la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives** aux côtés de « Sciences en Marche » ;
- **informé régulièrement** des collègues des restructurations, des projets de la direction de l'Université et des points essentiels qui les concernent.



Le jeudi 4 décembre 2014,

Faites entendre votre voix

**VOTEZ et FAITES VOTER pour les listes CGT**

<http://upmc.fercsup-cgt.net/>